

QUELQUES CHIFFRES

Sur une année, le lactarium recueille environ 1000 litres de lait. Suite aux différentes analyses bactériologiques, entre 90% et 95% du lait recueilli est effectivement redistribué au bénéfice des nourrissons.

Redistribution de biberons ou seringues de lait maternel

En 2009, la Biberonnerie a redistribué, sous forme de biberons ou seringues de lait maternel :

Service de prématurés : **3576** biberons ou seringues
Réanimation néonatale : **10386** biberons ou seringues
Soins Intensifs : **14263** biberons ou seringues
Unité Kangourou : **142** biberons
Chirurgie pédiatrique : **1070** biberons
Pédiatrie : **12** biberons
Soit un total de **29449** biberons et seringues.

Redistribution de biberons ou seringues de lait en poudre reconstitué

La Biberonnerie a reconstitué à partir de lait en poudre :

59434 biberons ou seringues

Pédiatrie : **13905**
Chirurgie pédiatrique : **3119**
Maternité : **2611**
Réanimation néonatale : **3519**
Sons Intensifs : **13333**
Service de prématurés : **12570**
Unité Kangourou : **9049**

Si vous envisagez de faire un don de lait maternel,

Si votre enfant a besoin de recevoir du lait maternel,

Si vous vous posez des questions,

N'hésitez pas à contacter le lactarium du CHR d'Orléans au 02 38 74 41 81.

(Si vous êtes hospitalisé(e), par téléphone gratuit interne depuis votre chambre au 44181).

Une équipe médicale et paramédicale est à votre disposition pour vous répondre.



Le don de lait en toute sécurité

**Lactarium du CHR d'Orléans,
certifié AFAQ AFNOR ISO 9001**



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

Hôpital Porte madeleine - 1, rue Porte Madeleine - BP 2439 - 45032 Orléans cedex 1

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'ORLÉANS

Le lactarium du CHR d'Orléans est une banque de lait maternel et un centre conseil. Il redistribue à des enfants prématurés le lait recueilli auprès des mères.

QUI PEUT DONNER ?

De manière anonyme, une mère peut donner le surplus de son lait maternel pour d'autres enfants.

De manière personnalisée, une mère peut donner son lait à son propre enfant qui ne peut pas téter par lui-même.



COMMENT SE DÉROULE LE DON ?

Pour recueillir le lait, le personnel du lactarium se déplace dans tout le département.

L'équipe se rend au domicile des femmes faisant don de lait maternel, et met à leur disposition le matériel nécessaire : tire-lait, biberons...



QUI BÉNÉFICIE DU DON DE LAIT ?

La bibonnerie du CHR d'Orléans redistribue le lait aux nourrissons hospitalisés pour lesquels il est indispensable.



Une équipe médicale et paramédicale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à contacter le lactarium du CHR d'Orléans au 02 38 74 41 81.

(Si vous êtes hospitalisé(e), par téléphone gratuit interne depuis votre chambre au 44181).

L'ACCENT MIS SUR LA SÉCURITÉ

Afin de garantir une sécurité optimale aux enfants receveurs, de nombreuses procédures sont appliquées, conformément à la réglementation en vigueur. *

Tout d'abord, la donneuse passe un entretien médical, et des tests sérologiques et bactériologiques.

Ensuite, sont effectués un dépistage de la fraude au lait de vache, un contrôle des températures des congélateurs sur le site et chez la donneuse.

Le lait bénéficie d'un transport réfrigéré ; la traçabilité informatique est assurée entre la donneuse et le receveur, de même que la traçabilité de l'hygiène des matériels et des locaux.

L'application stricte de toutes ces procédures garantit la qualité et la sécurité du don.

La bibonnerie redistribue le lait maternel ainsi que le lait en poudre en toute sécurité dans les différents services.



Le lactarium du Centre Hospitalier Régional d'Orléans est certifié AFAQ AFNOR ISO 9001 : 2000 - N° QUAL/2002/18167.

Le service a obtenu la certification en 2000*, et l'a renouvelé en 2009* ; il est à ce jour le seul lactarium certifié de France.

*Article L.2323-1 du Code de la Santé Publique, alinéa 3.
Décision du 3/12/2007 de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS), définissant les règles de bonnes pratiques du don de lait maternel.